

Je fais plus de chemin en un quart de seconde

Que tu n'en fais en quinze jours.

Pourquoi cette lenteur ? — Mon Dieu, voici, je pense,

Répondit la vertu, d'où vient la différence

Qu'entre nous deux on a vue en tout temps :

Moi, je monte ; toi, tu descends. »

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1816

(Suite.)

— o —

A la nouvelle d'une telle lâcheté, tout le monde se déchaîna contre le pauvre major général. Une cour martiale fut établie, en 1814, pour lui faire rendre compte de sa conduite. L'absence de quelques témoins éloignés la fit différer jusqu'au mois de janvier 1815, où elle se tint à Montréal, présidée par le major général de Rottenbourg. Le rapport en fut transmis en Angleterre au commandant en chef de l'armée, qui, le trouvant beaucoup trop favorable à l'accusé, en fit publier sa désapprobation dans les ordres généraux, et condamna le major général Proctor à une suspension flétrissante de ses appointements, et le couvrit d'un blâme dont il est à craindre qu'il n'en puisse jamais se relever,

La rivière à la Tranche n'a pas moins de quarante lieues de cours du nord-ouest au sud-ouest. Les terres y sont bonnes ; les habitations s'y multiplient. Elle arrose deux villes projetées à six ou sept lieues l'une de l'autre, savoir : Oxford et London. La source n'est pas éloignée de celle de la Grande-Rivière, qui se décharge dans le nord du lac Érié. Le peu de Canadiens qui se sont établis sur la rivière à la Tranche, y ont choisi les terres les moins avantageuses, ce sont celles qui la bordent en approchant du lac Sainte-Claire. Elles sont si basses et si marécageuses, qu'il y a des saisons où les colons ne peuvent communiquer de leurs maisons à leurs champs, encore moins

à l
es
y l
l
deu
éta
cap
l
heu
jour
tem
d'étr
tion
gouin
nuit.
C'e
devai
fesse,
peupl
étant
de la
et l'év.
le tem
gorges
heures,
sentant
lieu où
aucune
paroisse
fort élo
eût le le
anglais.
Québec :
Le pre
placé. L
aurait de
pour con
communi
de vases s